

que nous répondons aujourd'hui à l'appel de la métropole à cette heure d'épreuve.

Mon honorable ami de Guysborough a de plus parlé du régime de faveur que nous accordons à la Grande-Bretagne. J'aimerais à savoir de ceux qui sur ce point ne voient pas du même œil que nous, comment ils peuvent logiquement s'opposer à l'augmentation prévue, à moins de s'opposer en même temps au relèvement des droits sur les matières brutes. Il faut augmenter les revenus, et ils concèdent, je crois—comment ne le concèderaient-ils point—qu'il faut à nos industries des matières premières. Un faible droit devra être payé sur ces matières, afin de produire un revenu. En Angleterre les matières brutes sont exemptes de l'impôt, quoiqu'elles viennent des quatre coins du globe. Serait-il juste pour nos manufacturiers d'ici de vouloir qu'ils acquittent un droit de $7\frac{1}{2}$ pour 100 sur leurs matières premières et permettre aux fabricants de la Grande-Bretagne, qui ont les leurs sans avoir de droits à payer, de venir ici faire la concurrence à nos artisans? En d'autres termes, est-il raisonnable d'entraver par cet impôt nos fabricants?

À ceux qui seraient tentés de dire que l'entrave est bien peu gênante, on peut répondre que le tarif de faveur n'est augmenté que de 5 pour 100, tandis que le tarif général est porté à $7\frac{1}{2}$ pour 100 de plus. Sur ce point, la gauche cherche à détourner l'attention du public. En définissant hier la "préférence", le ministre des Finances a, je crois, très bien expliqué la chose, quand il a dit qu'une préférence était un avantage donné à un pays sur ses rivaux dans un autre pays.

Le résultat net de cette augmentation des droits sur les marchandises anglaises est de donner à la Grande-Bretagne le bénéfice de $2\frac{1}{2}$ pour 100, qu'elle aura à payer de moins que ses concurrents étrangers. Je ne crois pas que l'on se plaigne le moins du monde de cette augmentation dans la métropole; je ne crois pas davantage que nos adversaires aient bien raison de nous blâmer à ce sujet.

Evidemment ils ne visent qu'un seul but en agissant ainsi; c'est d'essayer de tromper le public, en affirmant que nous combattons contre la mère patrie au moyen de nos tarifs, cependant que nos soldats combattent dans les tranchées. Toute autre attitude que nous aurions pu prendre aurait été une criante injustice envers nos industriels.

J'ai suivi avec un vif intérêt l'attitude prise par les députés de la gauche depuis nombre d'années, et j'ai observé qu'ils n'ont jamais été en parfait accord sur la

question fiscale. Leur attitude à cet égard ressemble fort à la lutte à la corde, alors que douze hommes de chaque côté tirent sur la corde en sens opposés. Si six hommes de chaque côté désertaient leur équipe pour passer de l'autre côté, cela nous représenterait parfaitement l'attitude des députés de la gauche en matière commerciale et fiscale, alors qu'un groupe de lutteurs s'évertuent en faveur du protectionnisme, un autre groupe demandant l'exemption de taxes pour les industries dans lesquelles ils sont intéressés, et un autre préconisant le libre échange. Il nous faut adopter une toute autre attitude; il faut abjurer le provincialisme et l'esprit de clocher en matière fiscale. Le système qu'entend adopter le Gouvernement, et qu'il a réellement adopté, c'est un régime fiscal dont bénéficiera le pays en son ensemble. L'appellation de "mixed pickles", conserves au vinaigre, appliquée par un journal aux besoins du parti libéral, me semble plus exacte. Lisons cet article, intitulé: Le catalogue des besoins du parti libéral:

La multiplication des entreprises payées par le Trésor pour diminuer le chômage. La cessation de toutes dépenses pour travaux publics. Participation générale à la guerre, en hommes et en argent. Pas de nouveaux impôts. Nouvel essor donné à la campagne en faveur de la fabrication nationale. Libre-échange et taxe directe. Pas d'autres impôts que la taxe de guerre.

Ces besoins sont tout aussi logiques que les opinions des honorables députés en matière commerciale et fiscale.

L'immigration est en déclin. Examinons un instant cette question et voyons où nous en sommes en fait d'immigration au regard des autres pays. Voici un extrait du "Telegram" de Winnipeg, publié ces jours derniers:

La guerre a arrêté dans une large mesure le flot d'immigration d'Europe en Amérique.

Sans doute nos amis diront que la raison de cette rétrogression tient au régime fiscal du Gouvernement (lisant):

Ce recul partiel, il est vrai, en égard au marasme commercial, régnant sur le continent américain, avait en lieu avant que la guerre éclatât; mais la rétrogression la plus prononcée s'est accusée depuis le commencement d'août. Tant que durera la guerre actuelle, la reprise des affaires et le retour à la prospérité antérieure seront impossibles; mais au contraire la crise s'aggravera.

Le Canada n'a pas été plus éprouvé que les États-Unis. Chez nos voisins le ralentissement du mouvement d'immigration européenne en 1914 a été de 45 p. 100 ou plus d'un demi-million.

A mon avis, si cette affirmation est exacte, il n'y a pas lieu de condamner notre système fiscal, parce que, en matière d'immi-